



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE "SECURITE"
N° 3

Jean COUPE

V.Réf. :

N.Réf. : CJ/fs/88/3132

DATE 25 Avril 1988

OBJET Risque de rupture des boucles de verrouillage de certains systèmes de libération "3 anneaux".

MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES : SST RACER

TEXTE

Lors d'un dernier contrôle avant le saut, effectué en vol, est détectée, sur un groupe d'élévateurs, une nette dégradation de la boucle de verrouillage du système de libération 3 anneaux.

Le saut est annulé et au sol l'examen du matériel fait apparaître :

- 1/ que la boucle était presque entièrement sectionnée
- 2/ que cette dégradation avait été provoquée par le frottement de la drisse sur l'arrête vive de la trouée de passage ménagé sur la pièce terminale de la gaine de libération.

Sur les équipements SST RACER, à partir des fabrications 1987 (date à confirmer), les trous de passage des boucles de verrouillage ne sont plus protégés par un oeillet serti. Cet oeillet avait pour principale fonction de permettre d'une part le glissement de la boucle en l'absence d'arrête vive et d'autre part de présenter une surface de contact plus importante pour réduire les contraintes de cisaillement.

Une rupture de la boucle de verrouillage lors de la phase d'ouverture aurait conduit à une libération, mais une rupture au cours de la phase finale de la descente aurait pu provoquer la mort de l'utilisateur.

DECISION FEDERALE

Contrôle systématique de tous les équipements SST RACER en service. Le contrôle portera en particulier sur :

- a) l'état des trouées qui ne devront présenter aucune arrête vive
- b) le contrôle régulier des boucles de verrouillage

Christian BERNACHOT
Directeur Technique National